COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

**Pour diffusion immédiate**

L’Est de Montréal aura son Réseau express métropolitain

**Une nouvelle solution de mobilité durable de 32 km de métro léger et 23 stations intégrées pour appuyer le développement de ce grand territoire**

**Montréal, le 15 décembre 2020** – Deux ans après la signature de la déclaration pour revitaliser l’Est de Montréal, la Caisse de dépôt et placement du Québec, à travers sa filiale CDPQ Infra, a dévoilé ce matin, en présence du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, un nouveau projet de Réseau express métropolitain (REM) pour l’Est de Montréal.

Ce nouveau projet de transport public, composé de 32 km de métro léger et 23 nouvelles stations, répondra à une demande historique dans l’Est de la métropole et viendra créer, avec le projet du REM, un des plus vastes réseaux de transport automatisé au monde, avec 99 km de rails et 49 stations.

Suivant le mandat du gouvernement du Québec, cette solution de transport a été identifiée après une analyse technique et économique rigoureuse. Cette analyse confirme la viabilité du projet qui répond à des besoins concrets en transport des communautés locales et permet à la CDPQ de générer les rendements nécessaires pour répondre aux attentes de ses déposants, tout en contribuant pleinement à soutenir la relance économique du Québec dans les années à venir.

**Des impacts économiques et des bénéfices importants pour les communautés**

Ce tout nouveau réseau représente un investissement de l’ordre de 10 milliards de dollars, le montant le plus important jamais investi dans un projet de transport collectif au Québec. Cet investissement créera également plus de 9 000 emplois directs et indirects par année pendant la phase de construction.

À terme, en recevant plus de 133 000 usagers par jour, le REM de l’Est améliorera la qualité de vie de centaines de milliers de personnes et viendra soutenir le développement de nombreux espaces publics, tout en renforçant des pôles diversifiés d’activité économique et de savoir sur le territoire traversé.

De plus, en offrant une alternative de transport rapide et fiable sur l’île de Montréal, ce nouveau réseau, alimenté à 100 % par l’électricité, permettra à la métropole d’épargner plus de 35 000 tonnes de GES par année.

« Grâce à l’esprit d’innovation et à l’expertise de calibre mondial de nos équipes dans le développement de grands projets d’infrastructure, nous proposons un réseau de transport public qui répond à la fois aux besoins de nos six millions de déposants, et aux besoins importants de mobilité dans l’Est et le Nord-Est de l’île de Montréal. Nous avons là un investissement durable qui contribuera à la retraite des Québécois(es) et générera des bénéfices importants pour l’économie, l’environnement et les communautés. C’est ce que nous appelons à la Caisse du capital constructif permettant d’allier performance et progrès. »

* *Charles Emond, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec*

« Je suis très content qu’on remplisse une de nos grandes promesses pour l’Est de Montréal aujourd’hui. Nous annonçons le plus gros investissement jamais réalisé en transport collectif au Québec, avec des retombées économiques majeures. L’Est de Montréal a un grand potentiel économique, mais en ce moment les services de transport en commun dans ce coin de la ville ne sont pas à la hauteur. Nous avions promis qu’un gouvernement de la CAQ changerait ça. Je suis très fier qu’on livre la marchandise. C’est un projet qui va améliorer la qualité de vie de milliers de Québécois au quotidien, qui va créer de la richesse pour l’Est de l’île et pour tout le Québec et qui va nous aider à réduire nos émissions de GES. »

* *François Legault, premier ministre du Québec*

« Notre gouvernement est celui qui aura le plus investi en transport collectif dans l’histoire du Québec. Avec le REM de l’Est, nous offrirons aux usagers des déplacements des plus confortables, à juste coût et, surtout, deux fois plus rapides qu’actuellement. C’est du temps de qualité que les travailleurs, les étudiants et les aînés auront pour eux et pour leur famille. »

* *François Bonnardel, ministre des Transports*

« L’Est de Montréal a définitivement entamé sa relance et ce projet permettra l’atteinte de son plein potentiel, tant au niveau économique que social. Grâce à l’interconnectivité des modes de transport, c’est un monde de possibilités qui s’ouvre à la population pour l’accès aux emplois de qualité et aux institutions d’enseignement supérieur.  Avec un mode de transport vert, moderne et tourné vers le fleuve, c’est toute l’image du territoire qui va être transformée, et c’est l’avenir de l’Est qui vient se dessiner. »

* *Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole*

« Ce projet a le potentiel de transformer la mobilité dans l’Est et le Nord-Est de la métropole et de devenir un formidable moteur de relance économique. Ce nouvel accès au transport collectif vers le centre-ville vient ouvrir les horizons pour plusieurs quartiers montréalais, dont Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Afin d’en faire un véritable levier pour un redéveloppement urbain, l’intégration urbaine et la signature architecturale devront être exemplaires. Le REM devra être une réussite architecturale, tant à bord du train, qu’aux abords du train. »

* *Valérie Plante, mairesse de Montréal*

« L’arrivée de cette solution de mobilité offre l’occasion de développer des aménagements conviviaux, des quartiers à échelle humaine et de se réapproprier les berges du fleuve Saint-Laurent. Il viendra transformer les déplacements dans l’Est de l’île avec des gains de temps allant jusqu’à 70 %, tout en rapprochant les quartiers et en accélérant la revitalisation de ce vaste territoire au potentiel immense. Au centre-ville, le REM de l’Est proposera une entrée distinctive par l’intégration d’une structure architecturale unique inspirée des meilleures pratiques dans le monde. »

* *Jean-Marc Arbaud, directeur général, CDPQ Infra*

Ajouté aux systèmes de transport existants (métro, trains et autobus), le REM consolide dans la métropole une offre en transport intégrée, compétitive, environnementale et digne du vingt-et-unième siècle.

**Une signature architecturale pour l’intégration au centre-ville**

La définition du tracé du REM de l’Est a fait l’objet de nombreuses analyses qui ont permis de développer de nouveaux axes de déplacements nord-sud et est-ouest, tout en ajoutant une nouvelle ligne de métro léger au cœur du centre-ville de Montréal entre les lignes orange et verte du métro de Montréal. De plus, l’ajout de quatre stations dans le corridor du boulevard René-Lévesque, une artère achalandée et stratégique, permet de bonifier de façon importante l’offre de transport au centre-ville.

Le traitement architectural de cette structure aérienne et des stations au centre-ville fera l’objet d’une très grande attention, afin de les doter d’une signature moderne et emblématique pour le centre-ville de Montréal.

Un comité aviseur sera mis sur pied en collaboration avec la Ville de Montréal pour émettre des recommandations en amont de la conception du projet, pour maximiser l’intégration architecturale du réseau dans les milieux traversés. Des personnes reconnues des milieux de l’urbanisme, de l’architecture, du patrimoine, des arts, du monde des affaires et de l’environnement y siègeront afin d’appuyer la réflexion. Des firmes d’architectes québécoises seront aussi mandatées pour assurer une intégration harmonieuse des structures et des stations au cadre bâti et au milieu.

**Prochaines étapes et facteurs de succès**

Le lancement marque aujourd’hui le coup d’envoi d’un processus de consultation, lequel prévoit une tournée d’échanges avec la population, la société civile et l’ensemble des parties prenantes du projet. Au cours des mois à venir, CDPQ Infra maintiendra donc un dialogue continu auprès de différentes parties prenantes, à travers une communication active, régulière et transparente tout au long des différentes étapes du projet.

CDPQ Infra mettra sur pied différents ateliers techniques nécessaires avec les autorités compétentes pour bonifier et optimiser le projet. De plus, le projet du REM de l’Est sera soumis à l’étude du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) dès 2021.

Dans le cadre de son projet, CDPQ Infra s’assurera d’agir avec rigueur et diligence tout au long de son processus d’approvisionnement et sa structure de gouvernance s’inspirera, comme par le passé, des meilleures pratiques mondiales en matière d’efficacité et de transparence.

La population est invitée à consulter la nouvelle section dédiée à ce projet sur le site [cdpqinfra.com](http://www.cdpqinfra.com) et à s’abonner à l’infolettre pour suivre toutes les étapes.

Les médias sont également invités à consulter la [présentation technique](https://www.cdpqinfra.com/fr/presentation-technique-rem-est) effectuée et peuventaccéder à l’ensemble des visuels et vidéo dans la [trousse médias](https://www.cdpqinfra.com/fr/medias).

Pour suivre le projet sur Twitter : @CDPQInfra

- 30 -

Pour de plus amples informations :

Emmanuelle Rouillard-Moreau

Conseillère, Relations médias

Cellulaire : 438-881-1884

[media@cdpqinfra.com](mailto:media@cdpqinfra.com)

Jean-Vincent Lacroix

Directeur, Relations médias

Cellulaire : 514-531-1632

[jvlacroix@cdpqinfra.com](mailto:jvlacroix@cdpqinfra.com)

Ewan Sauves

Attaché de presse du premier ministre du Québec

Cellulaire : 514-585-4451

[ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca](mailto:ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca)

FICHE

TECHNIQUE

**Bénéfices du nouveau réseau proposé**

Composé de deux antennes de métro léger convergeant vers le centre-ville de Montréal pour un total de 32 km, avec 23 nouvelles stations intégrées et accessibles universellement, ce réseau reliera à la fois Montréal-Est, ainsi que les arrondissements de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord, Saint-Léonard, Rosemont–La Petite-Patrie, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Ville-Marie.

L’arrivée d’un tel réseau de transport dans l’Est et Nord-Est permettra de désengorger les routes, diminuer la pression sur le métro, susciter des investissements, contribuer à s’approprier le fleuve et ses accès, ainsi que de donner un élan à des projets de développement.

Ce nouveau réseau de métro léger offrira des gains significatifs en proposant :

* Une amélioration importante de l’offre en transport en commun et un accès direct au centre-ville, en désormais 30 minutes de Montréal-Nord, 25 minutes de Pointe-Aux-Trembles et 10 minutes du parc Maisonneuve (Viau);
* Une amélioration de la qualité de vie grâce à des gains de temps de l’ordre de 25 à 70% par trajet et moins de temps perdu dans le trafic;
* Un nouveau réseau pour faciliter les déplacements, bien intégré aux autres réseaux de transport et rejoignant plus de 133 000 usagers par jour;
* Une alternative compétitive à l’auto solo et une diminution des impacts liés à la congestion routière évalués à + 4 milliards $ par année;
* Un projet bénéfique pour l’environnement et pour les prochaines générations avec plus de 35 000 tonnes de GES épargnées par année;
* Un service de transport de grande qualité : rapide, fréquent, fiable, intégrant l’accessibilité universelle, un réseau Wifi gratuit et un système de portes palières pour garantir des standards de sécurité parmi les plus élevés dans le monde;
* Une connexion aux pôles d’emplois, d’éducation et de santé, en reliant, à titre d’exemples, le Cégep Marie-Victorin, le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, l’Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le parc Olympique, la Maison de Radio-Canada, l’UQÀM, le CHUM, la Place des Arts et la Place Ville-Marie ;
* Un vecteur important pour la réhabilitation des friches industrielles contaminées de l’Est de Montréal;
* Une accélération de différents projets en développement, dont celui de la rue Notre-Dame permettant une réappropriation du fleuve et de ses accès.